

RAPPORT DE LA COMMISSION des AFFAIRES SOCIALES

Commune de Perly-Certoux

11 septembre 2023

Composition : Christian Cheyroux, Odette Habiyakare, Rachel Bourquin, Fabienne Trono, Maude Ramazzina, Alan Torselletti, Simone Bowman (Présidente)

Superviseur : Fernand Savigny

Date de séance : Contacts pris par courrier électronique

Objet : Subventions aux associations selon le budget 2023

Le budget 2023 de la commission sociale se monte à 45'000.-- (CHF 40'000.—pour des subventions à des associations et CHF 5'000.—pour de l'aide d'urgence ou ponctuelle.

Après des contacts pris par e-mail auprès de tous les membres de la Commission sociale, ceux-ci ont approuvé à l'unanimité d'allouer un montant de CHF 2'500.—à la Chaîne du Bonheur pour sa collecte récente pour aider les victimes du séisme au Maroc le 8 septembre 2023.

La commission vous propose d'accepter ce jour, le montant attribué tel que présenté ci-dessous pour un montant total de CHF 2'500.—qui représente une partie de l'aide d'urgence et/ou ponctuelle pour 2023.

Annexe : Liste des associations acceptées / Références & projets des associations

<i>Nom des Associations / Organisme :</i>	<i>Montant en CHF</i>
Chaîne du Bonheur – Collecte en faveur des sinistrés du séisme Maroc - But : - Conjointement avec la SSR, la Chaîne du bonheur lance des appels aux dons au lendemain de grandes catastrophes et organisent des journées de collecte au niveau national. - Les fonds recueillis servent à financer des projets d'aide d'urgence et de reconstruction menés par leurs 25 organisations partenaires et ils organisent des journées de collecte au niveau national. - Coordonnées bancaires : CH82 0900 0000 1001 5000 6 Chaîne du Bonheur, 1211 Genève 8 Postfinance, 3030 Bern Collecte Séisme Maroc	2'500.--